

## INTRODUCTION

Le *Guide* vise à fournir au public canadien un compendium pratique sur les questions relatives à la paix et à la sécurité. L'ouvrage cherche à définir les grands thèmes auxquels le Canada s'est intéressé entre le 1<sup>er</sup> juillet 1989 et le 30 juin 1990, à les situer dans leur contexte et, le cas échéant, à recueillir les opinions des parlementaires sur ces questions.

Afin de définir les politiques officielles du Canada, nous nous sommes fondés sur les déclarations publiques des dirigeants et de représentants autorisés du gouvernement. Les déclarations sont soit résumées, soit tirées textuellement des sources officielles.

Le *Guide* ne vise pas en soi à formuler des observations ni à interpréter quoi que ce soit, même si le choix des extraits et des déclarations a inévitablement supposé certaines décisions de notre part. En conséquence, notre objectif a consisté à réunir en un seul ouvrage des documents qui constitueront pour le lecteur un recueil de base sur les politiques canadiennes dans le domaine de la paix et de la sécurité, et par le fait même à orienter ce même lecteur vers des recherches plus approfondies.

Au moment de décider de la structure du *Guide*, nous avons choisi de suivre l'ordre dans lequel les divers volets du mandat de l'Institut sont présentés dans la Loi, à savoir la limitation des armements et le désarmement, la défense, et le règlement des conflits. Le lecteur voudra bien noter qu'aux fins du *Guide*, nous nous sommes bornés, dans cette dernière catégorie (le règlement des conflits), à présenter la façon dont le Canada a réagi face aux principaux conflits régionaux.

Chaque chapitre comporte cinq sections intitulées Contexte, Position actuelle du Canada, Débat parlementaire, Ouvrages de référence récents et Ouvrages généraux. Voici en quoi chacune d'elle consiste :

**CONTEXTE** - Cette section présente le sujet dans ses grandes lignes. Nous visons ici à éviter les détails excessifs tout en puisant dans des documents récents pour bien situer la question dans le contexte du moment. Lorsque la politique suivie par le Canada avant 1988 se rapportait directement au sujet traité, ou s'il fallait en parler pour éclairer la position actuelle du Canada, nous y avons fait référence dans la section **CONTEXTE**.

**POSITION ACTUELLE DU CANADA** - Pour la présenter, nous nous sommes fondés sur les déclarations des ministres et des représentants autorisés du gouvernement; cette section retrace l'évolution de la politique canadienne.